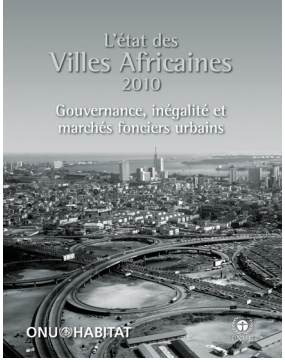

ONU HABITAT

PNUE

L'ÉTAT DES VILLES AFRICAINES 2010

EMBARGO 24 NOVEMBRE 2010 EMBARGO

DES MILLIONS D'AFRICAINS SONT EXPOSES A LA MONTEE DU NIVEAU DES MERS

avertit ONU-HABITAT dans son *Rapport 2010 sur l'Etat des Villes Africaines : Gouvernance, inégalité et marchés fonciers*

Plus de 250 millions d'Africains, soit un quart de la population du continent, vivent à moins de 100 km des côtes. Avec le changement climatique, bon nombre d'entre eux vont se trouver sous la menace de la montée du niveau des mers et des inondations côtières au cours des décennies à venir.

D'après le nouveau Rapport 2010 sur ***l'Etat des Villes Africaines*** d'ONU-HABITAT, les effets néfastes du changement climatique vont se faire sentir en Afrique dans des proportions qui n'ont rien voir avec sa contribution aux émissions de gaz à effet de serre, qui est inférieure à 5 pour cent du total mondial.

"Déjà confrontés à d'innombrables problèmes de développement et d'urbanisation, les pays d'Afrique doivent maintenant faire face aux effets néfastes du changement climatique alors que leur contribution aux émissions nocives est des plus minimes. Dans les villes africaines, les taudis et bidonvilles accueillent de plus en plus d'éco-réfugiés," a déclaré Joan Clos, Directeur général d'ONU-HABITAT. "Quoiqu'il en soit, c'est le moment d'agir. Les villes d'Afrique peuvent faire le nécessaire pour réduire leur vulnérabilité et il faudrait mettre en place des mesures d'atténuation. Avec un urbanisme stratégique qui améliore les taudis et bidonvilles tout en rationalisant la mobilité urbaine et la consommation d'énergie, les villes peuvent faire partie de la solution."

Sur certains littoraux d'Afrique, les plages et les crêtes des dunes montrent des signes de recul, celui-ci allant de 1-2 mètres par an au Sénégal à 20-30 mètres le long du Golfe de Guinée. A Dakar, par exemple, le littoral est l'un des plus peuplés d'Afrique de l'Ouest avec une densité de 50 000 habitants par km2, et une marée de tempête pourrait facilement affecter jusqu'à 75 000 personnes.

Si les variations du climat ne sont pas un phénomène nouveau en Afrique, le rapport souligne que la fréquence et l'intensité d'événements météorologiques extrêmes, inondations et sécheresse comprises, se sont fortement accentuées ces dernières années et les prévisions sont plutôt au renforcement de cette tendance, d'où une vulnérabilité accrue. Le Burkina Faso, par exemple, a subi en 2009 ses pluies les plus abondantes depuis 90 ans, qui ont fait 150 000 sans-abris.

D'autres parties de l'Afrique ont récemment eu à subir des sécheresses prolongées et la famine a provoqué des mouvements d'éco-migration vers les villes, où ils sont venus gonfler le nombre des citadins pauvres vulnérables.

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES VILLES ET DÉTÉRIORATION DE L'ENVIRONNEMENT

Les auteurs du rapport qualifient de préoccupantes les tendances à la détérioration de l'environnement dans les zones littorales et les forêts humides en Afrique. Ils soulignent qu'en milieu urbain et aux alentours, cette détérioration est étroitement liée à l'étendue de la pauvreté, comme l'est aussi l'empreinte écologique des villes.

Par exemple, le coût élevé de l'électricité et la pénurie de moyens de subsistance en ville accélèrent la déforestation, le bois étant utilisé pour la cuisson des aliments et le sol pour les cultures vivrières. Le recours extensif au bois comme combustible tient à l'incapacité à assurer la sécurité énergétique des villes africaines.

Cette sécurité est indispensable à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, mais au moins 550 millions d'Africains, soit plus de la moitié du total, sont privés d'accès au courant électrique alors que le continent est doté d'un énorme potentiel hydro-électrique et géothermique. La RD Congo, par exemple, dispose d'une capacité hydro-électrique de 150 000 MW, soit trois fois plus que la consommation actuelle de tout le continent. Le rapport souligne qu'un approvisionnement suffisant en énergie pour tous les Africains participerait de toute évidence au développement durable, et que le sujet doit faire l'objet d'études plus poussées.

En concentrant de fortes populations et diverses activités humaines, les villes dégagent d'importantes quantités de gaz à effet de serre et contribuent donc de façon majeure au changement climatique. En utilisant leurs pouvoirs en matière de

Le Rapport 2010/11 sur l'Etat des Villes d'Afrique: Gouvernance, inégalité et marchés fonciers urbains a été préparé en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) avec le concours financier du Gouvernement de Norvège.

United Nations Human Settlements Programme ■ P.O. Box 30030, Nairobi 00100, Kenya ■ Tel: +254 20 762 3151 ■ Fax: +254 20 762 4060 ■ E-mail: habitat.press@unhabitat.org ■ Website: www.unhabitat.org

réglementation, d'utilisation des sols et de fiscalité, il appartient aux autorités municipales de jouer un rôle majeur face au changement climatique. Les collectivités locales bénéficient d'une plus grande proximité avec la population, ce qui leur permet d'inciter au changement des comportements tant dans les milieux économiques que parmi le public.

L'URBANISME A UN RÔLE MAJEUR À JOUER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La bonne nouvelle, d'après le rapport, c'est que de nombreux gouvernements africains se préparent à faire face aux effets du changement climatique avec l'appui des services de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (UNFCCC).

Toutefois, les collectivités locales restent à la traîne et n'ont toujours pas mis en place les politiques ou dispositifs voulus pour adapter ces schémas nationaux à chaque ville en particulier, alors que les villes abritent une bonne partie de la population nationale et l'essentiel de l'activité économique.

Dans le passé et jusqu'à présent, l'urbanisme a encouragé l'éparpillement et l'étalement des villes, allongeant les distances entre résidence et lieu de travail, commerces et écoles. La mauvaise qualité des transports en commun et le biais en faveur des véhicules privés (souvent mal entretenus), caractéristiques des villes africaines, favorisent les carburants fossiles et les émissions de gaz à effet de serre. Les schémas d'urbanisme qui réduisent les besoins de déplacement devraient donc être privilégiés.

Les réseaux ferrés et autres transports en commun réduisent les émissions de gaz carbonique. Or leur nombre de passagers a baissé ces dernières années en raison de la mauvaise qualité du service, de leur manque de sécurité et de leur mauvaise intégration aux autres modes de transport. Des transports en commun fiables et de bonne qualité s'imposent donc pour réduire la dépendance à l'égard des véhicules privés. Ils doivent aussi desservir les catégories plus aisées dont les véhicules privés produisent beaucoup plus de gaz nocifs que ne le font les plus pauvres.

LES VOIES DE L'AVENIR

Les auteurs du rapport appellent les gouvernements et les collectivités locales à montrer l'exemple de politiques plus "vertes" en privilégiant les types de mesures suivants:

Des villes, quartiers et bâtiments conçus pour privilégier l'efficacité énergétique et qui utilisent davantage les énergies propres et renouvelables;

Un urbanisme qui favorise des schémas plus polycentriques pour raccourcir les trajets, et des déplacements qui reposent davantage sur la marche, les cycles et les transports en commun, y compris des lignes de métro léger entre les zones résidentielles, centrales ou non, et le quartier central des affaires;

L'utilisation des véhicules privés devrait être découragée par divers moyens – coût, fiscalité et/ou accès restreint au centre-ville à certaines heures de la journée – ce qui devrait se doubler d'un choix amélioré en matière de transports en commun ;

Une législation sensible à l'environnement qui favorise les énergies renouvelables dans l'industrie, les bâtiments publics et résidentiels et qui, de manière générale, intègre les politiques "vertes" dans les règlementations municipales et encourage les entreprises à respecter l'environnement;

Les responsables municipaux doivent montrer l'exemple par des décisions qui tiennent compte de l'environnement, ainsi que par des stratégies de marchés publics qui donnent la priorité à l'adaptation au changement climatique ou à son atténuation;

La mise en commun entre plusieurs municipalités de certains services et de marchés publics privilégiant les technologies "vertes" peut dégager des économies tout en créant une masse critique en ce qui concerne la demande de produits et services nouveaux.

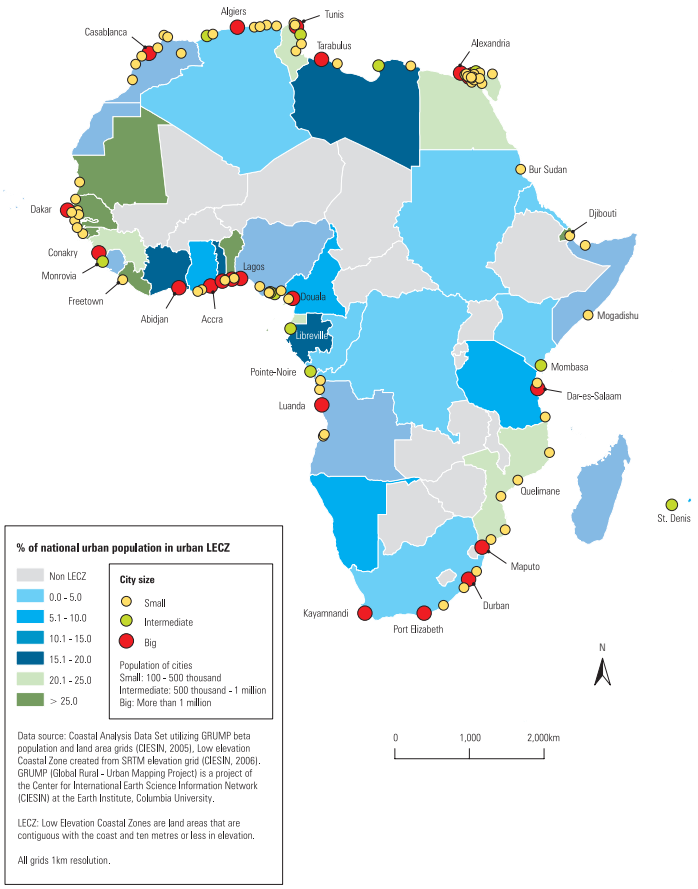

SOAC/10/CSE9

Pour plus d'information, contactez: *Porte-parole, Tel: +254 20 7623153/3151; Fax: +254 20 7624060; E-mail: habitat.press@unhabitat.org; www.unhabitat.org*